



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question au Gouvernement n° 3297

Texte de la question

BAISSE DU CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Guillet, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Jacques Guillet. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, la première des préoccupations du Président de la République, du Gouvernement et de la majorité qui le soutient, c'est l'emploi. Nous avons appris une bonne nouvelle ce matin : le chômage a reculé en avril pour le quatrième mois consécutif.

M. Bruno Le Roux. Cela ne se voit pas ! Venez en Seine-Saint-Denis quand vous le voulez pour le vérifier.

M. Jean-Jacques Guillet. Ce recul se conjugue avec une amélioration de l'emploi des jeunes, des cadres, et un accroissement des heures supplémentaires.

M. Bruno Le Roux. Des emplois précaires, précaires, et encore précaires !

M. Jean-Jacques Guillet. Cela confirme la statistique de 1 % de croissance en France au premier trimestre de 2011, fait remarquable qui n'était pas survenu depuis près de cinq ans.

M. Bruno Le Roux. Ne vous en vantez pas, c'est un trucage !

M. le président. Monsieur Le Roux !

M. Jean-Jacques Guillet. Monsieur le ministre, cette bonne nouvelle confirme-t-elle un tournant, le signe d'une reprise que nous espérons tous ? Pouvez-vous nous confirmer cette tendance ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, le chômage a reculé au mois d'avril pour le quatrième mois consécutif. Nous n'avions pas connu une telle situation depuis la période s'étendant de décembre 2007 à mars 2008 ; c'est une bonne nouvelle pour les Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Nous nous apercevons également que le chômage des jeunes continue de reculer. Pas assez vite à mon goût, mais nous allons proposer au vote de l'Assemblée une proposition de loi de Gérard Cherpion, que nous soutiendrons avec Nadine Morano, afin d'aller plus loin en matière d'apprentissage, et de permettre aux jeunes de trouver leur place dans l'entreprise par ce moyen.

Les mesures décidées par le Président de la République et le Premier ministre, à hauteur de 500 millions d'euros, vont permettre des entrées en formation et la mise en place de contrats aidés, parce qu'il est toujours préférable d'avoir un contrat de travail plutôt qu'une allocation. Néanmoins ces mesures ne s'appliquent pas encore complètement.

Nous voulons aussi mettre en place une nouvelle politique de l'emploi, au plus près du terrain. Demain, j'aurai l'occasion de travailler avec l'ensemble des sous-préfets de France pour étudier, bassin d'emploi par bassin d'emploi, la logique des métiers, afin de permettre plus rapidement l'occupation de centaines de milliers d'emplois que les entreprises auront de graves difficultés à pourvoir si l'on ne fait rien.

Toutes ces mesures vont s'appliquer, ce qui nous permettra d'accentuer le recul du chômage. Nos priorités sont l'emploi des jeunes et le retour vers l'emploi de ceux qui en sont éloignés depuis longtemps. Les chiffres de la croissance que nous connaissons, bien supérieurs aux prévisions, nous permettent de penser qu'une sortie de

crise se dessine, perceptible dans chacun de nos départements. C'est une excellente nouvelle pour l'économie française et pour les Français. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

M. Bruno Le Roux. Personne n'y croit !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Guillet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3297

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mai 2011